Réseau
Sortir du nucléaire

Réseau "Sortir du nucléaire"
9 rue Dumenge - 69317 Lyon
Tél : 04 78 28 29 22 Fax : 04 72 07 70 04
www.sortirdunucleaire.org

Fédération de plus de 930 associations et 60 000 personnes, agrée pour la protection de l'environnement

Source : https://www.sortirdunucleaire.org/Nucleaire-le-nouveau-reacteur-fait

17 janvier 2004

Nucléaire : le nouveau réacteur fait débat

70 organisations manifestent aujourd'hui contre la construction d'un EPR

La France a réussi, à la fin 2003, à vendre son premier réacteur nucléaire EPR (réacteur européen à eau pressurisée) à la Finlande. Framatome, la filiale d'Areva, trépigne maintenant d'en construire un dans l'Hexagone, puis d'autres pour remplacer les centrales actuelles. Avant même que le gouvernement ne dévoile sa politique énergétique pour les trente prochaines années, la ministre de l'Industrie, Nicole Fontaine, s'est déclarée favorable à une relance de la filière électronucléaire. Trois sites se sont déjà portés candidats, dont celui de Flamanville, dans la Manche. Non, « pas d'EPR », ripostent les antinucléaires qui vont, aujourd'hui, samedi, manifester à Paris. Au moins 70 organisations politiques, associatives ou syndicales seront dans la rue. Revue de détail des arguments pro et anti.

- Le réacteur européen à eau pressurisée (EPR) marque-t-il un progrès ?

* L'objectif du projet, lancé en 1989, était d'améliorer la sûreté et la compétitivité économique de la dernière génération des réacteurs nucléaires français et allemands. Fier de son bébé, Framatome estime qu'il est aujourd'hui le réacteur le plus moderne. L'industriel affirme que l'EPR produira un kilowattheure (kWh) 10 % moins cher que ses prédécesseurs, en consommant 15 % de combustible de moins. Selon Framatome, le risque d'accident majeur, à savoir la fusion du coeur du réacteur, serait divisé par 10 par rapport aux réacteurs N4 de Chooz et Civaux.

* Les antinucléaires considèrent, eux, que l'EPR ne règle en rien les problèmes du nucléaire. Il produit des déchets dangereux pour des milliers d'années et dont on ne sait toujours pas quoi faire. Le risque d'accident majeur, aussi faible soit-il, est jugé intolérable. L'EPR ne réduit pas, non plus, le risque de prolifération du plutonium, susceptible d'être utilisé pour fabriquer des bombes. Certains experts, comme Benjamin Dessus (ingénieur, président de l'association Global Chance) ou Bernard Laponche (physicien, ancien du Commissariat à l'énergie atomique), qui ne sont pas foncièrement antinucléaires, jugent que l'EPR est technologiquement dépassé.
L'ancienne ministre de l'Environnement, Corinne Lepage, craint, elle, qu'investir dans l'EPR nous « prive d'un financement important pour la recherche sur les réacteurs de quatrième génération et sur les énergies renouvelables ».

- Y a-t-il urgence à construire un réacteur EPR ?

* Framatome calcule que, si la France décide de remplacer ses centrales nucléaires par d'autres centrales nucléaires, il faut que la décision de construire un premier EPR soit prise incessamment, pour que sa construction démarre en 2006 et qu'il soit opérationnel en 2012. Il faudrait ensuite « trois ans de retour d'expérience », avant de lancer d'autres constructions. Ainsi, les premières centrales entreraient en production vers 2020, au moment où les plus anciens de nos 58 réacteurs arriveront en fin de carrière.

* Curieusement, souligne Greenpeace, le réacteur vendu à la Finlande, qui doit entrer en fonction en 2009, n'a pas « besoin de ces délais très longs pour sa mise au point ». Par ailleurs, le rapport Charpin-Pellat-Dessus sur l'avenir du nucléaire, remis en 2000 à Lionel Jospin, affirme qu'il n'y a aucune nécessité de construire de nouvelles centrales avant 2025, voire 2035. L'an dernier, les trois « Sages » désignés par Nicole Fontaine pour faire la synthèse du débat national sur l'énergie ont conclu, eux aussi, qu'il était urgent d'attendre.

- Les centrales EPR seront-elles dangereuses ?

* Conseiller auprès du patron de Framatome, Michel Watteau répond avec une parfaite sérénité : « La probabilité d'un accident majeur est infime et, si un tel accident se produisait, il n'aurait pas de conséquences significatives dans le voisinage immédiat. » Selon lui, les deux enveloppes de 1,30 m de béton qui entourent le réacteur résisteraient à la chute d'un avion de ligne.

* Le réseau Sortir du nucléaire a publié, en novembre, un document classé « secret défense » qui jette le doute. Il s'agit d'une lettre d'EDF à la Direction de la sûreté nucléaire (DGSNR) qui reconnaît les faiblesses de l'EPR en cas de chute d'un avion. Or, si la probabilité d'un tel accident apparaissait négligeable lorsqu'on a conçu les centrales actuelles, les choses ont bien changé depuis un certain 11 septembre.

- L'EPR est-il compétitif ?

* Michel Watteau : « Nous estimons que, vers 2015-2020, le kilowattheure (kWh) d'EPR serait 20 % moins cher que celui produit par une centrale à turbine gaz. » Le prix est calculé sur la base d'une série de dix réacteurs, avec un amortissement sur 60 ans.

* Benjamin Dessus pense que le coût avancé par Framatome repose sur des« hypothèses hasardeuses ». Le coût de construction des centrales serait minimisé, l'estimation du taux de charge excessive. Les antinucléaires ajoutent que le coût du démantèlement des centrales est sous-estimé, que le coût des déchets ? inconnu ? sera à la charge des générations futures et que le coût d'un accident ? certes improbable ? serait faramineux et couvert par aucune assurance.

- La France pourrait-elle se passer du nucléaire ?

* Nicole Fontaine, la ministre de l'Industrie, pense qu'on ne « pourrait raisonnablement pas s'en passer ». EDF et Areva ajoutent que, sans le nucléaire, on ne parviendra pas à tenir nos engagements de réduction des émissions de gaz à effet de serre, cause du réchauffement climatique.

* Cet argument ne tient pas, objecte Sortir du nucléaire : « Le nucléaire ne représente que 6 % de l'énergie consommée dans le monde et seulement 20 % en France » (mais près de 80 % de l'électricité). Alors, quelques EPR de plus en France ne changeront pas grand-chose. L'Allemagne et la Belgique ont décidé d'abandonner progressivement l'énergie atomique. À la place, elles vont construire des centrales à gaz, développer les énergies renouvelables (en particulier solaire et éolienne) et économiser l'électricité. Dans ce domaine, les Français, gros consommateurs, ont une

grande marge de manoeuvre.

À la demande de Greenpeace, l'expert en politique énergétique de l'associationDétente, Antoine Bonduelle, a étudié un scénario de fiction (« Éole ou Pluton » sur www.greenpeace.org) : EDF investit dans des éoliennes le prix d'un EPR(environ 3 milliards d'euros). Conclusion : les éoliennes produiraient davantage d'électricité et créeraient davantage d'emplois. Si la France décide, malgré tout, de construire un EPR, Greenpeace promet d'appeler à boycotter EDF, dès que le marché de l'électricité sera ouvert à la concurrence.
Serge POIROT.